Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Méthyl PROXITOL (MP)

Code du produit : U5141

Numéro d'enregistrement UE : 01-2119457435-35-0002

No.-CAS : 107-98-2

Autres moyens d'identifica- : Méthoxy PROXITOL (MP)

tion

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Solvant.

mélange Consulter la rubrique 16 pour les utilisations enregistrées se-

lon la réglementation REACH.

Utilisations déconseillées : Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres

que celles recommandées à la rubrique 1, sans avoir d'abord

demandé conseil au fournisseur.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur : Shell Chemicals Europe B.V.

PO Box 2334 3000 CH Rotterdam

Netherlands

Téléphone : +31 (0)10 441 5137 / +31 (0)10 441 5191 Téléfax : +31 (0)20 716 8316 / +31 (0)20 713 9230

Contact pour la FDS : sccmsds@shell.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 1235 239 670 (Ce numéro de téléphone est valable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

Autres informations : PROXITOL est une marque commerciale de Shell Trademark

Management B.V. et Shell Brands Inc., et est utilisée par des

filiales de Shell plc.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Toxicité spécifique pour certains organes H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

cibles - exposition unique, Catégorie 3,

Effets narcotiques

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : DANGERS PHYSIQUES:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

DANGERS POUR LA SANTÉ :

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :

Produit non classé dangereux pour l'environnement

selon les critères du règlement CLP.

Conseils de prudence : Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
 P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les dé-

charges électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser les moyens d'extinction appropriés.

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au

frais.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

2.3 Autres dangers

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur le sol et atteindre des sources d'ignition éloignées, provoquant un danger d'incendie en retour de flamme. Même avec une métallisation et une mise à la terre appropriées, ce matériau peut encore accumuler une charge électrostatique.

L'accumulation d'une charge suffisante peut entraîner une décharge électrostatique et l'inflammation des mélanges inflammables air-vapeur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Composants

Nom Chimique	NoCAS	Concentration (% w/w)
	NoCE	
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	>= 99,6
	203-539-1	
2-méthoxypropanol	1589-47-5	< 0,1
	216-455-5	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Ne devrait pas présenter de risques pour la santé lors d'une

utilisation normale.

Protection pour les secou-

ristes

En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter

l'équipement de protection personnelle approprié selon les

accidents, les blessures et l'environnement.

En cas d'inhalation : Transporter la victime à l'air libre. Si la victime ne se rétablit

pas rapidement, l'amener au centre médical le plus proche

pour un traitement additionnel.

En cas de contact avec la

peau

: Retirer les vêtements souillés. Rincer la zone exposée avec

de l'eau puis, si possible, la laver au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

Laver les yeux avec beaucoup d'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir : transporter la personne à l'établissement

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023 Version

24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023 6.2

> médical le plus proche pour y recevoir des traitements supplémentaires. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration. Rincer la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut pro-

voguer une dépression du système nerveux central (SNC). résultant en des étourdissements, des sensations de vertiges, des céphalées, des nausées et une perte de coordination. Une inhalation continue peut causer un évanouissement et la

mort.

Les signes et les symptômes d'irritation cutanée peuvent se manifester par une sensation de brûlure, par une rougeur ou

un gonflement.

Les signes et les symptômes d'irritation des yeux peuvent comporter une sensation de brûlure, des rougeurs, une tumé-

faction et/ou une vision floue.

L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et/ou

diarrhée.

Les signes et symptômes d'une dermatite délipidante peuvent

comporter une sensation de brûlure et/ou un aspect

sec/craquelé.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Appeler un médecin ou le centre antipoison pour obtenir des

conseils.

Traiter selon les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Movens d'extinction appro-

priés

Mousse résistant à l'alcool, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés pour les incendies limités uniquement.

Moyens d'extinction inappro- : Aucun(e)

priés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et peuvent s'enflammer à distance.

Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de

combustion incomplète.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection Un équipement de protection adapté comprenant des gants

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023 Version

24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023 6.2

particuliers des pompiers résistants aux produits chimiques doit être utilisé ; une combi-

naison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Porter une combinaison de pompier conforme à

la norme en vigueur (par ex. en Europe : EN469).

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Information supplémentaire Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone

d'incendie.

Refroidir les récipients à proximité en les arrosant d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Se conformer aux réglementations locales et internationales

Informer les autorités si la population ou l'environnement sont exposés à ce produit ou pourraient l'être.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et

peuvent s'enflammer à distance. Formation possible de mélange vapeur-air explosif.

6.1.1 Pour les non-secouristes:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Isoler la zone de danger et refuser l'entrée au personnel non

protégé et non nécessaire.

Rester au vent et hors des zones basses.

6.1.2 Pour les secouristes:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Isoler la zone de danger et refuser l'entrée au personnel non

protégé et non nécessaire.

Rester au vent et hors des zones basses.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Arrêter les fuites, si possible sans prendre de risque. Eliminer toutes les causes possibles d'inflammation dans la zone environnante. Utiliser un confinement approprié (pour le produit et les eaux d'extinction) pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Empêcher tout écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières en utilisant du sable, de la terre, ou d'autres barrières appropriées. Tenter de disperser les vapeurs ou de diriger leur écoulement vers un endroit sûr, par exemple par arrosage en brouillard. Prendre des mesures de précautions contre les décharges électrostatiques. S'assurer de la continuité électrique de tous les équipements par la con-

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

tinuité des masses et la mise à la terre. Ventiler complètement la zone contaminée.

Contrôler la zone avec un indicateur de gaz combustible.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Récupérer les déversements

Récupérer les déversements importants (> 150 litres) par des moyens mécanisés tels qu'un camion de pompage par le vide vers une citerne dédiée à la récupération du produit ou son élimination en toute sécurité. Ne pas éliminer le reliquat par rinçage à l'eau. Le conserver comme déchet contaminé. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques.

Récupérer les déversements de faible ampleur (< 150 litres) par des moyens mécanisés dans un récipient étiqueté, hermétiquement fermé et dédié à la récupération du produit ou à son élimination en toute sécurité. Laisser le reliquat s'évaporer ou l'absorber avec un matériau absorbant que l'on éliminera en toute sécurité. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans

risques.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour le choix des équipements de protection individuels, se reporter au rubrique 8 de la fiche de donnée de sécurité., Se reporter au Section 13 de la FDS en cas de déversement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Eviter de respirer les vapeurs ou tout contact avec le produit.

A n'utiliser que dans des zones bien ventilées. Bien nettoyer après manipulation. Se reporter à la rubrique 8 de la Fiche de Données de Sécurité pour le choix de l'équipement de protec-

tion individuelle.

Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité pour évaluer les risques liés aux conditions locales et déterminer les contrôles garantissant une manipulation, un stockage et une élimination de ce produit dans de bonnes conditions de sécurité.

S'assurer que les installations de manipulation et de stockage soient conformes aux réglementations locales

Conseils pour une manipula- :

tion sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou

d'aérosols, utiliser une extraction d'air.

Les réservoirs de stockage en vrac doivent être endigués (en

cuvette de rétention).

Eteindre les flammes nues. Ne pas fumer. Eliminer toutes les

causes d'inflammation. Eviter les étincelles.

Les décharges électrostatiques peuvent causer un incendie.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Vérifiez la continuité électrique en procédant à une métallisation et à la mise à la terre (mise à la masse) de tous les équi-

pements afin de réduire le risque.

Les vapeurs se trouvant dans l'espace libre de la cuve de

stockage peuvent se situer dans la zone

d'inflammabilité/explosivité et être ainsi inflammables. Eliminer de manière adéquate tout chiffon ou produit de net-

toyage contaminé afin d'empêcher un incendie.

NE PAS utiliser d'air comprimé pour les opérations de rem-

plissage, de déchargement ou de manipulation.

Transfert de Produit : Se reporter aux directives dans la Rubrique Manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

on-

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Prendre garde à leur accumulation dans les fossés et dans les espaces confinés. Se reporter à la rubrique 15 pour toute législation complémentaire spécifique concernant le conditionnement et le stockage de ce produit.

Matériel d'emballage

Matière appropriée: Pour les conteneurs ou leur revêtement interne, utiliser de l'acier doux ou de l'acier inoxydable. Matière non-appropriée: Caoutchouc naturel, butyl, néoprène ou nitrile.

Consignes concernant les récipients

Les récipients, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives. Ne pas découper, percer, broyer, souder ou réaliser des opérations semblables sur ou à proximité de conteneurs.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Consulter la rubrique 16 pour les utilisations enregistrées selon la réglementation REACH.

S'assurer que les installations de manipulation et de stockage soient conformes aux réglementations locales

Consultez des références supplémentaires sur les pratiques

de manipulation en toute sécurité :

Institut américain du pétrole 2003 (Protection contre

l'inflammation provoquée par l'électricité statique, la foudre et les courants vagabonds) ou Association nationale de protection contre les incendies 77 (Pratiques recommandées rela-

tives à l'électricité statique).

IEC TS 60079-32-1: Risques électrostatiques, guide

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
1-méthoxy-2-	107-98-2	VME	50 ppm	FR VLE
propanol			188 mg/m3	
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
1-méthoxy-2-		VLCT (VLE)	100 ppm	FR VLE
propanol			375 mg/m3	
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Pas de limite biologique attribuée.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation	Voies d'exposi-	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	tion	la santé	
1-méthoxy-2-propanol	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	553,5 mg/m3
1-méthoxy-2-propanol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	369 mg/m3
1-méthoxy-2-propanol	Travailleurs	Cutanée	Long terme - effets systémiques	50,6 mg/kg p.c./jour
1-méthoxy-2-propanol	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	43,9 mg/m3
1-méthoxy-2-propanol	Consomma- teurs	Cutanée	Long terme - effets systémiques	18,1 mg/kg p.c./jour
1-méthoxy-2-propanol	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	3,3 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
1-méthoxy-2-propanol	Eau douce	10 mg/l
1-méthoxy-2-propanol	Sédiment d'eau douce	41,6 mg/kg poids
		sec (p.s.)
1-méthoxy-2-propanol	Sédiment marin	4,17 mg/kg poids
		sec (p.s.)
1-méthoxy-2-propanol	Sol	2,47 mg/kg poids
		sec (p.s.)
1-méthoxy-2-propanol	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

À lire conjointement avec le scénario d'exposition relatif à votre utilisation spécifique, figurant dans l'annexe.

Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions potentielles d'exposition. Déterminer les contrôles à effectuer après une évaluation des risques selon les circonstances du moment. Les mesures appropriées comprennent :

Utiliser des systèmes étanches dans la mesure du possible.

Ventilation antidéflagrante correcte pour contrôler les concentrations atmosphériques en dessous des recommandations/limites d'exposition.

La ventilation par aspiration locale est recommandée.

Il est conseillé d'utiliser des systèmes automatiques d'eau pour la lutte anti-incendie et d'arrosage en douche.

Rince-yeux et douche en cas d'urgence.

Quand le produit est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, il risque de se concentrer davantage dans l'air.

Informations générales:

Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle, telles que le lavage des mains après la manipulation des matières et avant de manger, boire et/ou fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent être nettoyés. Veiller au bon entretien des locaux.

Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles.

Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit.

Assurer la sélection, les tests et l'entretien appropriés de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition, p. ex. l'équipement de protection personnelle, la ventilation par aspiration.

Vidanger les dispositifs avant l'ouverture ou la maintenance de l'équipement.

Conserver les liquides dans un stockage hermétiquement fermé jusqu'à leur élimination ou leur recyclage ultérieur.

Équipement de protection individuelle

À lire conjointement avec le scénario d'exposition relatif à votre utilisation spécifique, figurant dans l'annexe.

Les informations fournies sont données en fonction de la directive PPE (Directive européenne 89/686/CEE) et des normes du CEN (Comité européen de normalisation).

Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes aux normes nationales recommandées. A vérifier avec les fournisseurs d'EPI.

Protection des yeux : Si la manipulation du produit engendre un risque de projec-

tion dans les yeux, le port de protection oculaire est recom-

mandé.

Agréé(e) conformément à la norme UE EN166.

Protection des mains

Remarques : Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), fabriqués avec les matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable : Protection long terme: caoutchouc butyle Gants en caoutchouc nitrile Contact accidentel/Protection contre les éclaboussures: Gants en caoutchouc nitrile En cas de contact continu. le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pendant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à court-terme/contre les projections, notre recommandation est la même ; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur peut être acceptable à condition de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés. L'épaisseur des gants ne représente pas un facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte des matériaux du gant. L'épaisseur du gant doit être en général supérieure à 0,35 mm selon la marque et le modèle. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui en est fait, p.ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique des matériaux du gant, et la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher soigneusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée.

Protection de la peau et du corps

Aucune protection cutanée n'est requise dans des conditions normales d' utilisation.

Pour des expositions prolongées ou répétées, utiliser des vêtements imperméables sur les parties du corps susceptibles d.être exposées.

si l'exposition cutanée répétée ou prolongée à la substance est probable, porter des gants appropriés modèle EN374 et mettre en œuvre des programmes de protection de la peau pour les salariés.

Vêtements de protection conformes à la norme européenne EN14605.

Porter des vêtements antistatiques et ignifuges si une évaluation du risque local l'exige.

Protection respiratoire

Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil adéquat pour la santé, choisir un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spéci-

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

fiques d'utilisation et répondant à la législation en vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire.

Là où les masques filtrants ne sont pas adaptés (par exemple lorsque les concentrations dans l'air sont élevées, qu'il existe un risque de manque d'oxygène ou dans un espace confiné) utiliser un appareil respiratoire à pression positive adapté.

Là où les masques filtrants sont adaptés, choisir une combinaison adéquate de masque et de filtre.

Si des respirateurs à filtration d'air sont convenables pour les

conditions d'utilisation:

Sélectionner un filtre adapté aux gaz et vapeurs organiques (Point d'Ebullition > 65 °C) (149°F) conforme à la norme

EN14387.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide.

Couleur : clair

Odeur : Ethérée

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion / congélation : -96 °C

Point/intervalle d'ébullition : 117 - 125 °C

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite inférieure d'explosibilité et limite supérieure d'explosibilité / limite d'inflammabilité

: 13,1 %(V)

Limite d'explosivité, supérieure / Limite

d'inflammabilité supé-

rieure

Limite d'explosivité, infé- : 1,9 %(V)

rieure / Limite d'inflammabilité inférieure

Point d'éclair : 30 °C

Méthode: ASTM D93 (PMCC)

Température d'auto- : 290 °C

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023 Version

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

inflammation

Température de décomposition

Température de décompo- : Donnée non disponible

sition

рΗ Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique Donnée non disponible

Viscosité, cinématique Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité complètement soluble (20 °C)

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 0,37

Pression de vapeur : 1,170 Pa (20 °C)

Densité relative 0,92 (20 °C)

Méthode: ASTM D4052

Densité 920 - 923 kg/m3 (20 °C)

Méthode: ASTM D4052

Densité de vapeur relative 3,1

Caractéristiques de la particule

Taille des particules Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs Non applicable

Propriétés comburantes Donnée non disponible

Taux d'évaporation 0,75

Méthode: ASTM D 3539, n-Bu-Ac=1

Conductivité Conductivité électrique : > 10 000 pS/m

> Un certain nombre de facteurs, tels que la température du liquide, la présence de contaminants et d'additifs antistatiques, peuvent avoir une grande influence sur la conductivité d'un liquide., Ce produit n'est pas un accumulateur statique.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Tension superficielle : 70,7 mN/m, 20 °C

Poids moléculaire : 90,12 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit ne pose aucun autre danger de réactivité en dehors de ceux répertoriés dans les sousparagraphes suivants.

10.2 Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse n'est à prévoir si le produit est manipulé et stocké conformément aux règles.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit avec les oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Eviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et d'autres

causes d'inflammation.

Empêcher l'accumulation de vapeurs.

Dans certaines circonstances le produit peut s'enflammer à

cause de l'électricité statique.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique dépend grandement des conditions. Un mélange complexe de solides atmosphériques, de liquides et de gaz, y compris du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes de soufre et des composés organiques non identifiés, se dégagera lorsque ce matériau subira une combustion ou une dégradation thermique ou oxydative.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

l'exposition peut avoir lieu par inhalation, par contact avec la peau ou les yeux, bien qu'une exposition puisse se produire

suite à une ingestion accidentelle.

Toxicité aiguë

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 2000 - <= 5000 mg/kg

Remarques: Peut être nocif si inhalé.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Faible toxicité en cas d'inhalation.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née .

DL50: > 5000 mg/kg

Remarques: Faible toxicité

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Remarques : Non irritant pour la peau.

Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses par élimination de l'enduit cutané lipo-acide.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Remarques : Légère irritation oculaire.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Remarques : N'est pas un sensibilisant.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Génotoxicité in vivo : Remarques: Aucune évidence d'activité mutagène

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

Cancérogénicité

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Remarques : Non cancérigène dans les études animales.

Cancérogénicité - Evaluation : Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

Matériel	GHS/CLP Cancérogénicité Classification
1-méthoxy-2-propanol	Aucune classification relative à la cancérogénicité
2-méthoxypropanol	Aucune classification relative à la cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Effets sur la fertilité :

Remarques: N'altère pas la fertilité., Provoque une foetotoxici-

té chez l'animal à des doses qui sont maternellement

toxiques., Provoque des effets indésirables sur le foetus, sur

la base d'études chez l'animal.

Toxicité pour la reproduction :

- Evaluation

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Remarques : Des concentrations élevées peuvent provoquer une dépres-

sion du système nerveux central entraînant des céphalées, des vertiges et des nausées ; une inhalation continue peut

entraîner un évanouissement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Remarques : Rein : a provoqué des effets sur les reins chez le rat mâle qui

n'ont pas été considérés comme pertinents pour l'être humain. Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023 Version

24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023 6.2

Toxicité par aspiration

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Pas de risque d'aspiration., Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-

dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un

de ses composants pris individuellement.

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Remarques Des classifications par d'autres autorités réglementaires dans

le cadre de diverses structures réglementaires peuvent exis-

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Toxicité pour les poissons Remarques: Pratiquement non toxique:

CL/CE/CI50 > 1000 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

Remarques: Pratiquement non toxique:

CL/CE/CI50 > 1000 mg/l

Toxicité pour les algues/plantes : Remarques: Pratiquement non toxique:

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

aquatiques CL/CE/CI50 > 1000 mg/l

Toxicité pour les microorga-

nismes

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) Remarques: Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Biodégradabilité : Remarques: Facilement biodégradable suivant le test de critère ("10

jours fenêtre").

S'oxyde rapidement par réactions photochimiques dans l'air.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Bioaccumulation : Remarques: Pas de bioaccumulation "significative".

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Mobilité : Remarques: Se dissout dans l'eau., Si le produit pénètre dans

le sol, il sera hautement mobile et risquera de contaminer la

nappe phréatique.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Evaluation : La substance ne remplit pas tous les critères de sélection

pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité et n'est

donc pas considérée comme PBT ou vPvB..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire

Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Si possible récupérer ou recycler.

Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les propriétés physiques des matières produites pour caractériser la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables. Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau.

Il faut empêcher les déchets de polluer le sol ou la nappe phréatique. Ils ne doivent pas non plus être éliminés dans l'environnement.

Déchets, épandages et produits usagés constituent des déchets dangereux.

L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être respectée.

MARPOL - Voir la Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires (MARPOL 73/78) qui fournit des aspects techniques de prévention de la pollution provenant des navires.

Emballages contaminés : Vie

Vider complètement le récipient.

Après la vidange, ventiler dans un endroit sûr, loin de toute source d'étincelles ou de feu. Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion.

Ne pas percer, découper ou souder les fûts non nettoyés. Envoyer chez un récupérateur de fûts ou de métaux.

Eliminer conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Eliminer conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : 3092
ADR : 3092
RID : 3092
IMDG : 3092
IATA : 3092

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MÉTHOXY-1 PROPANOL-2
ADR : MÉTHOXY-1 PROPANOL-2
RID : METHOXY-1 PROPANOL-2
IMDG : 1-METHOXY-2-PROPANOL

IATA : 1-METHOXY-2-PROPANOL

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 3
ADR : 3
RID : 3
IMDG : 3
IATA : 3

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Étiquettes : 3

CDNI Convention relative à : NST 8963 Solvant

la gestion des déchets dans

la navigation

ADR

Groupe d'emballage : III Code de classification : F1 Numéro d'identification du : 30

danger

Étiquettes : 3

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du : 30

danger

Étiquettes : 3

IMDG

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 3

IATA

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 3

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne: non

ment

ADR

Dangereux pour l'environne- : non

ment

RID

Dangereux pour l'environne- :

ment

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Précautions spécifiques: se référer au rubrique 7, Manipula-

tion et Stockage, pour les précautions spécifiques qu'un utilisateur doit connaître ou se conformer pour le transport du

produit.

non

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Catégorie de pollution : Z Type de bateau : 3

Nom du produit : Propylene glycol monoalkyl ether

Informations Complémen-

taires

: Ce produit pourra être transporté après mise sous azote. L'azote est un gaz inodore et invisible. L'exposition à des atmosphères enrichies à l'azote déplace l'oxygène disponible et peut entraîner l'asphyxie ou la mort. Le personnel est invité à observer les précautions de sécurité les plus strictes dans les espaces fermés. Transport en vrac conformément à

l'annexe II de Marpol et au Recueil IBC

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Produit non soumis à autorisation (Annexe XIV) : Produit non soumis à autorisation selon le réglement REACh.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes

(Réglement (CE) No

1907/2006 (REACH), Article 57).

Maladies Professionnelles : 84

(R-461-3, France)

Autres réglementations:

La liste des références réglementaires suivantes n'est pas exhaustive et ne dispense en aucun cas l'utilisateur du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations qui lui incombent.

Code du travail : Exposition interdite à certains travaux/produits

- Jeunes travailleurs âgés de quinze ans au moins et de moins de dix-huit ans: art. D4153-17
- Femmes enceintes ou allaitantes : art. D4152-10, D4152-11

Code de la Sécurité Sociale - Article L.461-6, annexe A, No. 601-15. Code du travail - Surveillance médicale renforcée : Articles R.4624-19 et R.4624-20, décret 2008-244 du 7.3.2008.

Le produit est soumis à la loi DDADUE (Dispositions D'Adaptation de la législation au Droit de l'Union Européenne dans le domaine du développement durable) du 16 juillet 2013 au niveau des articles 10 et 11, la transposition de la directive (2012/18/UE) Seveso III.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AIIC : Listé

DSL : Listé

IECSC : Listé

ENCS : Listé

KECI : Listé

NZIoC : Listé

PICCS : Listé

TSCA : Listé

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

TCSI : Listé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chi-

miques en France

FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Information supplémentaire

Conseils relatifs à la forma-

tion

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures

de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Autres informations : Le site internet du CEFIC [http://cefic.org/Industry-support]

contient les conseils et outils de l'industrie chimique sur

REACH.

La substance ne remplit pas tous les critères de sélection pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité et n'est

donc pas considérée comme PBT ou vPvB.

Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique une modifi-

cation par rapport à la version précédente.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Les données citées proviennent, sans s'y limiter, d'une ou plusieurs sources d'informations (par exemple, les données toxicologiques des services de santé de Shell, les données des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, EU IUCLID, le règlement CE 1272, etc.).

Classification du mélange: Procédure de classification:

Flam. Liq. 3 H226 Sur la base de données d'essai.

STOT SE 3 H336 Jugement d'experts et à la détermina-

tion de la force probante des don-

nées.

Utilisations identifiées d'après le système de descripteurs des utilisations

Utilisations - Travailleur

Titre : fabrication de substance- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation de produit intermédiaire- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Préparation et (re)conditionnement des substances et des

mélanges-Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Applications en couches- IndustrielProcessus à base de sol-

vant.

Utilisations - Travailleur

Titre : Applications en couches- IndustrielProcess à base d'eau.

Utilisations - Travailleur

Titre : Applications en couches- Activités professionnelles Processus

à base de solvant.

Utilisations - Travailleur

Titre : Applications en couches- Activités professionnelles Process à

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

base d'eau.

Utilisations - Travailleur

Titre : utilisation de produits de netoyage- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : utilisation de produits de netoyage- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation de produits chimiques agricoles- Activités profes-

sionnelles

Utilisations identifiées d'après le système de descripteurs des utilisations

Utilisations - Consommateur

Titre : Applications en couches

- consommateur Process à base d'eau.

Utilisations - Consommateur

Titre : Applications en couches

- consommateur

Processus à base de solvant.

Utilisations - Consommateur

Titre : utilisation de produits de netoyage

- consommateur

Utilisations - Consommateur

Titre : Applications de dégivrage et d'antigel

- consommateur

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Scénario d'exposition - Travailleur

Scenario d'exposition - 11a	ivanica:
30000000424	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	fabrication de substance- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU8, SU9 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC1, ERC4
Procédés et activités couverts par le scénario	Fabrication de substance ou utilisation de produit intermédiaire, processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenanceet le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.	
Concentration de la Subs-	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant	
tance dans le Mé-	aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
lange/l'Article		
Fréquence et durée d'utilis	ation	
Couvre les expositions quotions	diennes jusqu'à 8 heures (à moins que	
spécifié autrement).		
Autres conditions opératio	nnelles affectant l'exposition	
On part du principe d'une util	isation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de	
la tampáratura ambianta (acu	if indication contrains)	

la température ambiante (sauf indication contraire). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Expositions géné- rales.Procédé en conti- nu(systèmes fer- més)PROC1	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Expositions géné- rales.Procédé en conti- nuavec une collection d'échantillons(systèmes fermés)PROC2	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Utiliser dans des procédés par lots confinésPROC3	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts)PROC4	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Méthode d'échantillon-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 24.11.2023 800001005738

nage(systèmes fer- més)PROC2		
Nettoyage et maintenance de l'équipementPROC8a	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
Transferts de matière en vracEtablissement spécialiséPROC8b	Nettoyer les lignes de transfert avant dé	branchement.
Stockage de produit en vrac(systèmes fer- més)PROC2	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
Activités de laboratoire- PROC15	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environn	ement
La substance est l'unique stru		
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen ut	lisée dans la région	1
Quantités régionales d'utilisa		2,0E+05
Part du tonnage régional utilis		0,6
Tonnage annuel du site (tonn		1,2E+05
Tonnage quotidien maximal of		4,0E+05
Fréquence et durée d'utilisa		+,0∟100
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/année	300	
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques		
Facteur de dilution de l'eau d	10	
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:		100
	nnelles influant sur l'exposition de l'en	
	s des procédés (rejet initial avant appli-	1,00E-03
cation des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial 3,00E-03		
avant application des mesure		
Part des rejets dans le sol iss	1,00E-04	
Conditions et mesures techniques au niveau des procédés (à la source) pour éviter		
les rejets	4 (t	, , ,
	liffèrent selon les sites, on se fondera sur	
des estimations issues de procédés conventionnels.		
Conditions et mesures tech	nniques sur le site visant à réduire ou li	miter les déverse-
	l'air et les rejets dans le sol.	
danger pour l'environnement	causé par eau douce .	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des		
eaux usées du site ou les réc	upérer à ce niveau	
	on d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.		
Traiter les rejets dans l'air po mination de (%):	ur atteindre une efficacité typique d'éli-	0
	e (avant leur rejet dans le milieu naturel) é d'élimination de >= (%):	87,3
En cas de rejet vers une stati	on d'épuration publique, il est inutile de ondaire des eaux usées sur site.	0
		1

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Macura average at a mallaguia ant à évitar limitar la grainte dancie	la aita
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	ie site
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	5,3E+05
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Durant la fabrication, aucun déchet à partir de la substance n'est produi	t.
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déche	ets
Durant la fabrication, aucun déchet à partir de la substance n'est produi	t.

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement	
modèle- EUSES utilisé.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des techno-

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

logies in situ, isolées ou combinées.

De plus amples détails sur les méthodes d'ajustements et les technologies de gestion des risques se trouvent dans la fiche explicative SpERC du Conseil européen des industries chimiques - CEFIC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000425		
SECTION 1 INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION		
Titre	Utilisation de produit intermédiaire- Industriel	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU8, SU9 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC6a	
Procédés et activités couverts par le scénario	Utilisation de la substance comme produit intermédiaire (ne se rapporte pas aux Conditions strictement contrôlées). Comprend les opérations de recyclage/de valorisation, de transfert de matières, de stockage, d'échantillonnage, ainsi que les activités de laboratoire associées, et les opérations de maintenance ou de chargement (y compris dans les navires /barges, wagons/camions, et conteneurs de vrac).	

	<u></u>	
	OCCUPATIONS OF THE ATION NEW TO BUILTING ATION FT	
SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).		
Autres conditions opération	nnelles affectant l'exposition	
	isation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de	
la température ambiante (sau		
On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.		
	-	
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Expositions géné- rales.Procédé en conti- nu(systèmes fer- més)PROC1	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Expositions générales.Procédé en continuavec une collection d'échantillons(systèmes fermés)PROC2	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Utiliser dans des procédés par lots confinésPROC3	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Expositions générales (sys-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 24.11.2023 800001005738

()	T	
tèmes ouverts)PROC4		
Méthode d'échantillon-	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
nage(systèmes fer-		
més)PROC2		
Nettoyage et maintenance Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.		identifiée.
	de l'équipementPROC8a	
Transferts de matière en	Nettoyer les lignes de transfert avant dél	oranchement.
vracEtablissement spéciali-		
séPROC8b		
Stockage de produit en Aucune autre mesure spécifique n'a été id		identifiée.
vrac(systèmes fer-		
més)PROC2		
Activités de laboratoire-	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
PROC15		
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environne	ement
La substance est l'unique stre	ucture	
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		1
Part du tonnage européen ut	ilisée dans la région:	1
Quantités régionales d'utilisa		5,7E+04
Part du tonnage régional utili		0,2
Tonnage annuel du site (tonn		1,14E+04
Tonnage quotidien maximal of	,	3,8E+04
Fréquence et durée d'utilis	1 2 7	3,0L+04
Rejet continu.	ation	
,	۵)،	200
Jours d'émission (jours/anné	당). y non influencés per la gostion des rice	300
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques		
Facteur de dilution de l'eau douce locale:		10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100		
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environnement		
	s des procédés (rejet initial avant appli-	1,00E-04
cation des mesures de gestion		5 005 04
	usées issus des procédés (rejet initial	5,00E-04
avant application des mesure	. ,	4 00= 04
	sus des procédés (rejet initial avant	1,00E-04
	nniques au niveau des procédés (à la so	ource) pour éviter
les rejets		T
	diffèrent selon les sites, on se fondera sur	
des estimations issues de pro		
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou limiter les déverse-		
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.		
danger pour l'environnement causé par eau douce .		
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des		
eaux usées du site ou les réc		
	ion d'épuration publique, il est inutile de	
	ondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-		0
mination de (%):		
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel) 87,3		
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):		

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023 Version

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.		
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis le site		
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.		
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.		
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les	
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3	
d'épuration des eaux usées publique (%)		
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3	
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station		
d'épuration publique) (%) :		
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	2,9E+06	
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):		
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000	
(m3/jour):		
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur	

élimination

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement modèle- EUSES utilisé.

	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

De plus amples détails sur les méthodes d'ajustements et les technologies de gestion des risques se trouvent dans la fiche explicative SpERC du Conseil européen des industries chimiques - CEFIC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Scénario d'exposition - Travailleur

Expositions générales.Utiliser

dans des procédés par lots confinésavec une collection d'échantillonsPROC3 Expositions générales (sys-

30000000427		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges- Industriel	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU10 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 8a, PROC 8b, PROC 9, PROC 14, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC2	
Procédés et activités couverts par le scénario	préparation emballage et conditionnement de lasubstance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extru- sion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance etdes travaux de laboratoire annexes	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	ontrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).		
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition		
On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).		
On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.		
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Expositions générales.Procéden continupas d'échantillon- nage(systèmes fermés)PROC		
Expositions générales.Procéden continuavec une collection d'échantillons(systèmes fermés)PROC2	dé Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 24.11.2023 800001005738

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
· ·
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
' '
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
· ·
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
· ·
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
' '
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Theodie added modern opposition the sto restrained.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Tradano dano medare specinque na ete identinee.
Aucuno autro mosuro spécifique n'a été identifiés
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environ	nement
La substance est l'unique structure		
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen uti	lisée dans la région:	1
Quantités régionales d'utilisat	ion (tonnes/année):	6,3E+04
Part du tonnage régional utilis	sée localement:	0,4
Tonnage annuel du site (tonnes/an): 3,7E+04		3,7E+04
Tonnage quotidien maximal o	lu site (kg/jour):	1,3E+05
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/année	e):	300
Facteurs environnementaux	x non influencés par la gestion des ris	sques
Facteur de dilution de l'eau de	ouce locale:	10
Facteur de dilution de l'eau de	e mer locale:	100
Autres conditions opération	nnelles influant sur l'exposition de l'er	nvironnement
Part des rejets dans l'air issus	s des procédés (rejet initial avant appli-	5,00E-03
cation des mesures de gestio	n des risques):	
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial 3,00E-03		3,00E-03
avant application des mesure	s de gestion des risques):	
	us des procédés (rejet initial avant	1,00E-04
Conditions et mesures techniques au niveau des procédés (à la source) pour éviter		

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

les rejets	
En raisons de pratiques qui diffèrent selon les sites, on se fondera sur	
des estimations issues de procédés conventionnels.	
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou li	miter les déverse-
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	
danger pour l'environnement causé par eau douce .	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-	0
mination de (%):	
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	lles 87,3
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%)	87,3
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%) Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipaté limination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%) Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	87,3
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipal Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%) Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%):	87,3 87,3
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%) Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	87,3
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%) Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	87,3 87,3 5,3E+05
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%) Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour): Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	87,3 87,3
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%) Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour): Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour):	87,3 87,3 5,3E+05 2.000
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipaté limination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%) Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour): Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour): Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	87,3 87,3 5,3E+05 2.000
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipal Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%) Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour): Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour): Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets élimination	87,3 87,3 5,3E+05 2.000 s en vue de leur
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipal Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%) Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour): Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour): Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets élimination Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des ré	87,3 87,3 5,3E+05 2.000 s en vue de leur
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipal Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%) Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour): Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour): Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets élimination	87,3 87,3 5,3E+05 2.000 s en vue de leur
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%) Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour): Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour): Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets élimination Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des récales et/ou nationales.	87,3 87,3 5,3E+05 2.000 s en vue de leur glementations lo-
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%) Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour): Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour): Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets élimination Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des récales et/ou nationales.	87,3 87,3 5,3E+05 2.000 s en vue de leur glementations lo-
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%) Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour): Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour): Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets élimination Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des récales et/ou nationales.	87,3 87,3 5,3E+05 2.000 s en vue de leur glementations lo-

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
OLC HON 3	

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

De plus amples détails sur les méthodes d'ajustements et les technologies de gestion des risques se trouvent dans la fiche explicative SpERC du Conseil européen des industries chimiques - CEFIC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Scenario d'exposition - Tra	vailleui
30000000428	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications en couches- IndustrielProcessus à base de solvant.
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 7, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 13, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vrac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les expositions quotic spécifié autrement).	otidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que	
Autres conditions opération	nnelles affectant l'exposition	
On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.		
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Expositions géné- rales.(systèmes fer- més)PROC1	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Expositions géné- rales.(systèmes fer- més)avec une collection d'échantillonsPROC2	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Formation d'une couche - séchage rapide, durcisse-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

and the first test and		
ment et autres technolo- giesPROC2		
Opérations de mélange (systèmes fermés)PROC3	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
Formation de film - séchage à l'airPROC4	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Préparation de matière pour applicationOpérations de mélange (systèmes ouverts)PROC5	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Pulvérisation (automa- tique/par robotique)PROC7	Effectuer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.	
PulvérisationManuelPROC7	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure). Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	
Transferts de matière- PROC8aPROC8b	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
Application au rouleau, à la spatule, par écoulement-PROC10	Porter des gants adaptés répondant à la	a norme EN374.
Trempage, immersion et coulagePROC13	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
Activités de laboratoire- PROC15	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environr	nement
La substance est l'unique stru	ucture	
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen uti	lisée dans la région:	1
	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	
Part du tonnage régional utilis		0,05
Tonnage annuel du site (tonn		3,2E+03
Tonnage quotidien maximal c		1,1E+04
Fréquence et durée d'utilisa		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Rejet continu.		
		300
-	x non influencés par la gestion des ris	
Facteur de dilution de l'eau de		10
		100
	nnelles influant sur l'exposition de l'en	
	s des procédés (rejet initial avant appli-	0,9
cation des mesures de gestio		-,0
	usées issus des procédés (rejet initial	0,02
avant application des mesures de gestion des risques):		-,
	us des procédés (rejet initial avant	0,001
Conditions et mesures tech	iniques au niveau des procédés (à la s	
les rejets		,,
	iffèrent selon les sites, on se fondera sur	
		1

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

des estimations issues de procédés conventionnels.	1, 1, 1,
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou li	miter les deverse-
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	1
danger pour l'environnement causé par eau douce .	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-	70
mination de (%):	
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	7,9E+04
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des ré	glementations lo-
cales et/ou nationales.	
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déch	ets
	alamantations la
Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des ré	giernentations to-

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement	
modèle- EUSES utilisé.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
SECTION 4	CONSEILS FOOK VERIFIER LA CONFORMITE AU

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 24.11.2023 800001005738

30000000429	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications en couches- IndustrielProcess à base d'eau.
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 7, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 13, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vrac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit	•	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kF	Pa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.,	
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les expositions quotic spécifié autrement).	liennes jusqu'à 8 heures (à moins que	
Autres conditions opération	nnelles affectant l'exposition	
la température ambiante (sau	isation à une température n'excédant pas 2 uf indication contraire). de base d'hygiène au travail est mis-en-oeu	
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Expositions géné- rales.(systèmes fer- més)PROC1	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Expositions générales.(systèmes fermés)avec une collection d'échantillonsPROC2	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Formation d'une couche - séchage rapide, durcisse- ment et autres technolo-	Aucune autre mesure spécifique n'a été i	dentifiée.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

giesPROC2		
Opérations de mélange	Aucune autre mesure spécifique n'a été	idontifióo
(systèmes fer-	Aucune autre mesure specifique na été	identifiee.
més)Expositions générales		
(systèmes fermés)PROC3		
Formation de film - séchage	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée
à l'airPROC4	Adodne datie mesare spesingue ira ete	identifice.
Préparation de matière pour	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
applicationOpérations de		
mélange (systèmes ou-		
verts)PROC5		
Pulvérisation (automa-	Porter des gants adaptés répondant à la	norme EN374.
tique/par robotique)PROC7	_	
PulvérisationManuelPROC7	Porter des gants adaptés répondant à la	norme EN374.
Transferts de matièreE-	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
tablissement non spéciali-		
séPROC8a		
Transferts de matièreE-	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
tablissement spécialisé-		
PROC8b		
Application au rouleau, à la	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
spatule, par écoulement-		
PROC10		
Trempage, immersion et	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
coulagePROC13		
Activités de laboratoire-	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
PROC15	Contrâle de lleure esté en de lleurineur	
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environn	ement
La substance est l'unique stru	ucture	
Facilement biodégradable. Quantités utilisées		
	linéa dana la région.	1
Part du tonnage européen uti Quantités régionales d'utilisat		2,6E+03
Part du tonnage régional utilis		0,05
Tonnage annuel du site (tonn		130
Tonnage quotidien maximal of		433
		433
Fréquence et durée d'utilisation		
Rejet continu.		300
Jours d'émission (jours/année): 300 Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques		
Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10		
		100
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environnement		
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant appli- 0,8		
cation des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial 0,1		
avant application des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant 0,001		
Conditions et mesures techniques au niveau des procédés (à la source) pour éviter		

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

les rejets	
En raisons de pratiques qui diffèrent selon les sites, on se fondera sur	
des estimations issues de procédés conventionnels.	
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou lir	niter les déverse-
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	
danger pour l'environnement causé par eau douce .	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-	0
mination de (%):	
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	1,4E+05
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des rég	glementations lo-
cales et/ou nationales.	
Our ditions of management has blanched by a section and the section of the sectio	-4-
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déche	
Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des ré	giementations lo-
cales et/ou nationales.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
32011014 3	

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 24.11.2023 800001005738

Scenario d'exposition - Tra	vailleui
30000000430	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications en couches- Activités professionnelles Processus à base de solvant.
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 11, PROC 13, PROC 15, PROC 19 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle oudes processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.

	1		J
SECTION 2		TIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET ES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle	e de l'exposition du travailleur	1
Caractéristique du produit			1
Forme physique du produit	Liquide,	pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.	
Concentration de la Subs-	Couvre u	une utilisation de la substance/du produit pouvant	
tance dans le Mé-	aller jusc	qu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
lange/l'Article			
Fréquence et durée d'utilis	ation		1
Couvre les expositions quotions	diennes jus	squ'à 8 heures (à moins que	1
spécifié autrement).			
Autres conditions opératio	nnelles af	ffectant l'exposition	
		une température n'excédant pas 20°C au dessus de	
la température ambiante (sau			
On admet qu'un bon niveau o	de base d'h	hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	
	1		
Scénarios contributeurs	Mesures	s de gestion des risques	
Remplissage/préparation de		Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
pement à partir des fûts ou d			
teneurs.Utiliser dans des sys	tèmes		
confinésPROC1PROC2			
Expositions générales.(systè		Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
fermés)Utiliser dans des syst	èmes		
confinésPROC2			
Formation de film - séchage	à l'air-	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

	T	
PROC4		
Préparation de matière pour applicationPROC3PROC5	assurer un niveau suffisant de moins de de 3 à 5. changemer , ou:	
	S'assurer que l'opération est e	ffectuée à l'extérieur.
Transferts de matièreTransferts par	assurer un niveau suffisant de	ventilation générale (pas
fûts/ lotsEtablissement non spéciali- séPROC8a	moins de de 3 à 5. changemer	
Transferts de matièreEtablissement spécialiséTransferts par fûts/	Aucune autre mesure spécifique	ue n'a été identifiée.
lotsPROC8b		
Application au rouleau, à la spatule, par écoulementPROC10	assurer un niveau suffisant de moins de de 3 à 5. changemer , ou:	
	S'assurer que l'opération est e	ffectuée à l'extérieur.
	Porter des gants adaptés répo	
PulvérisationManuelIntérieurPROC11	Effectuer dans une cabine ven avec extraction d'air.	tilée ou une enceinte
	Porter un appareil respiratoire filtre de Type A ou mieux.	conforme à EN140 avec
PulvérisationManuelExtérieurPROC11	S'assurer que l'opération est e	ffectuée à l'extérieur.
	Porter un appareil respiratoire	conforme à EN140 avec
	filtre de Type A ou mieux.	. last Names ENOZA
	Porter des gants adaptés répo	ndant a la norme EN3/4.
Trempage, immersion et coulagePROC13	assurer un niveau suffisant de moins de de 3 à 5. changemer , ou:	
	S'assurer que l'opération est e	ffectuée à l'extérieur.
Activités de laboratoirePROC15	Aucune autre mesure spécifique	ue n'a été identifiée.
Application à la main - peintures au	assurer un niveau suffisant de	ventilation générale (pas
doigt, pastels, adhésifsPROC19	moins de de 3 à 5. changemer	
	, ou:	
	S'assurer que l'opération est e	
	Porter des gants résistants aux	
	pondant à la norme EN374) er formation de base de l'employe	
	Tomation de base de l'employe	. .
Section 2.2 Contrôle	de l'exposition de l'environne	ement
La substance est l'unique structure		
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées	Te (Cata)	
Part du tonnage européen utilisée dans		1 6 25 104
Quantités régionales d'utilisation (tonne Part du tonnage régional utilisée localer		6,3E+04 0,05
Tonnage annuel du site (tonnes/an):		3.150

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	1,1E+04
Fréquence et durée d'utilisation	
Rejet continu.	
Jours d'émission (jours/année):	300
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risq	ues
Facteur de dilution de l'eau douce locale:	10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:	100
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'env	II.
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant appli-	0,9
cation des mesures de gestion des risques):	0,0
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial	0,02
avant application des mesures de gestion des risques):	0,02
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant	0,001
Conditions et mesures techniques au niveau des procédés (à la so	
les rejets	aree, pear erries
En raisons de pratiques qui diffèrent selon les sites, on se fondera sur	
des estimations issues de procédés conventionnels.	
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou lir	niter les déverse-
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	
danger pour l'environnement causé par eau douce .	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-	0
mination de (%):	
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	,
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
,	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	,
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	,
d'épuration publique) (%) :	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	8,0E+04
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des rég	glementations lo-
cales et/ou nationales.	-
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déche	ets

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

30000000431	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications en couches- Activités professionnelles Process à base d'eau.
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 11, PROC 13, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle oudes processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.,	
Fréquence et durée d'utilisat	tion	
Couvre les expositions quotidi spécifié autrement).	ennes jusqu'à 8 heures (à moins que	
Autres conditions opération	nelles affectant l'exposition	
On part du principe d'une utilis la température ambiante (sauf	sation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de	
	e base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
ou des conteneurs.Utiliser		
dans des systèmes confi- nésPROC2		
Expositions générales (systèmes fermés)Utiliser dans des systèmes confi-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

nésPROC1PROC2		
Préparation de matière pour	Aucune mesure spécifique n'a été iden	tifiée.
applicationPROC3PROC5	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
Formation de film - séchage	Aucune autre mesure spécifique n'a été	é identifiée.
à l'airPROC4	· ·	
Transferts de matièreTrans-	Aucune autre mesure spécifique n'a été	é identifiée.
ferts par fûts/	·	
lotsPROC8aPROC8b		
Application au rouleau, à la	Aucune autre mesure spécifique n'a éte	é identifiée.
spatule, par écoulement-		
PROC10		
PulvérisationManuelPROC11	assurer un niveau suffisant de ventilation	
	moins de de 3 à 5. changements d'air p	oar heure).
	, ou:	
	S'assurer que l'opération est effectuée	
	Porter des gants résistants aux produit	
	dant à la norme EN374) en combinaiso	on avec une formation
	de base de l'employé.	
Trempage, immersion et	Aucune autre mesure spécifique n'a éte	é identifiée.
coulagePROC13	7 double date modere openique na es	o idontinoo.
Activités de laboratoire-	Aucune autre mesure spécifique n'a éte	é identifiée.
PROC15		
Application à la main - pein-	Porter des gants adaptés répondant à	la norme EN374.
tures au doigt, pastels, ad-		
hésifsPROC19		
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environn	ement
La substance est l'unique struc	cture	
Facilement biodégradable.		
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili	sée dans la région:	1
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisation	sée dans la région: on (tonnes/année):	1 2,6E+03
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisatie Part du tonnage régional utilisée	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement:	2,6E+03 0,05
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisation Part du tonnage régional utilise Tonnage annuel du site (tonne	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement: es/an):	2,6E+03 0,05 130
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisatie Part du tonnage régional utilise Tonnage annuel du site (tonne Tonnage quotidien maximal du	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement: es/an): u site (kg/jour):	2,6E+03 0,05
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisatie Part du tonnage régional utilise Tonnage annuel du site (tonne Tonnage quotidien maximal du Fréquence et durée d'utilisatie	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement: es/an): u site (kg/jour):	2,6E+03 0,05 130
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisatie Part du tonnage régional utilise Tonnage annuel du site (tonne Tonnage quotidien maximal du Fréquence et durée d'utilisatie Rejet continu.	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement: es/an): u site (kg/jour): tion	2,6E+03 0,05 130 433
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisatie Part du tonnage régional utilise Tonnage annuel du site (tonne Tonnage quotidien maximal du Fréquence et durée d'utilisatie Rejet continu. Jours d'émission (jours/année)	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement: es/an): u site (kg/jour): tion	2,6E+03 0,05 130 433
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisatie Part du tonnage régional utilise Tonnage annuel du site (tonne Tonnage quotidien maximal du Fréquence et durée d'utilisatie Rejet continu. Jours d'émission (jours/année) Facteurs environnementaux	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement: es/an): u site (kg/jour): tion): non influencés par la gestion des risc	2,6E+03 0,05 130 433 300 ques
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisatie Part du tonnage régional utilise Tonnage annuel du site (tonne Tonnage quotidien maximal du Fréquence et durée d'utilisatie Rejet continu. Jours d'émission (jours/année) Facteurs environnementaux Facteur de dilution de l'eau do	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement: es/an): u site (kg/jour): tion : non influencés par la gestion des risc uce locale:	2,6E+03 0,05 130 433 300 ques
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisatie Part du tonnage régional utilise Tonnage annuel du site (tonne Tonnage quotidien maximal du Fréquence et durée d'utilisatie Rejet continu. Jours d'émission (jours/année) Facteurs environnementaux Facteur de dilution de l'eau de	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement: es/an): u site (kg/jour): tion con influencés par la gestion des riscuce locale: mer locale:	2,6E+03 0,05 130 433 300 ques 10
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisatie Part du tonnage régional utilise Tonnage annuel du site (tonne Tonnage quotidien maximal du Fréquence et durée d'utilisatie Rejet continu. Jours d'émission (jours/année) Facteurs environnementaux Facteur de dilution de l'eau de Autres conditions opération	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement: es/an): u site (kg/jour): tion non influencés par la gestion des risc uce locale: mer locale: nelles influant sur l'exposition de l'en	2,6E+03 0,05 130 433 300 ques 10 100 vironnement
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisatie Part du tonnage régional utilise Tonnage annuel du site (tonne Tonnage quotidien maximal du Fréquence et durée d'utilisatie Rejet continu. Jours d'émission (jours/année) Facteurs environnementaux Facteur de dilution de l'eau de Facteur de dilution de l'eau de Autres conditions opération Part des rejets dans l'air issus	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement: es/an): u site (kg/jour): tion : non influencés par la gestion des risc uce locale: mer locale: nelles influant sur l'exposition de l'endes procédés (rejet initial avant appli-	2,6E+03 0,05 130 433 300 ques 10
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisatie Part du tonnage régional utilise Tonnage annuel du site (tonne Tonnage quotidien maximal du Fréquence et durée d'utilisatie Rejet continu. Jours d'émission (jours/année) Facteurs environnementaux Facteur de dilution de l'eau de Facteur de dilution de l'eau de Autres conditions opération Part des rejets dans l'air issus cation des mesures de gestion	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement: es/an): u site (kg/jour): tion : non influencés par la gestion des risque locale: mer locale: mer locale: nelles influant sur l'exposition de l'entere des procédés (rejet initial avant applinates risques):	2,6E+03 0,05 130 433 300 ques 10 100 vironnement 0,8
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisatie Part du tonnage régional utilise Tonnage annuel du site (tonne Tonnage quotidien maximal du Fréquence et durée d'utilisatie Rejet continu. Jours d'émission (jours/année) Facteurs environnementaux Facteur de dilution de l'eau de Autres conditions opération Part des rejets dans l'air issus cation des mesures de gestion Part des rejets dans les eaux de	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement: es/an): u site (kg/jour): tion : non influencés par la gestion des risque locale: mer locale: mer locale: nelles influant sur l'exposition de l'entere des procédés (rejet initial avant appliques risques): usées issus des procédés (rejet initial	2,6E+03 0,05 130 433 300 ques 10 100 vironnement
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisatie Part du tonnage régional utilise Tonnage annuel du site (tonne Tonnage quotidien maximal du Fréquence et durée d'utilisatie Rejet continu. Jours d'émission (jours/année) Facteurs environnementaux Facteur de dilution de l'eau do Facteur de dilution de l'eau de Autres conditions opération Part des rejets dans l'air issus cation des mesures de gestior Part des rejets dans les eaux u avant application des mesures	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement: es/an): u site (kg/jour): tion : non influencés par la gestion des risc uce locale: mer locale: mer locale: nelles influant sur l'exposition de l'env des procédés (rejet initial avant appli- n des risques): usées issus des procédés (rejet initial se de gestion des risques):	2,6E+03 0,05 130 433 300 ques 10 100 vironnement 0,8 0,1
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisatie Part du tonnage régional utilise Tonnage annuel du site (tonne Tonnage quotidien maximal du Fréquence et durée d'utilisatie Rejet continu. Jours d'émission (jours/année) Facteurs environnementaux Facteur de dilution de l'eau do Facteur de dilution de l'eau de Autres conditions opération Part des rejets dans l'air issus cation des mesures de gestion Part des rejets dans les eaux u avant application des mesures Part des rejets dans le sol issu	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement: es/an): u site (kg/jour): tion): non influencés par la gestion des riscuce locale: mer locale: mer locale: nelles influant sur l'exposition de l'entere des procédés (rejet initial avant appliances issus des procédés (rejet initial es de gestion des risques): usées issus des procédés (rejet initial avant se des procédés (rejet initial avant se des procédés (rejet initial avant se des procédés (rejet initial avant	2,6E+03 0,05 130 433 300 ques 10 100 vironnement 0,8 0,1
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisatie Part du tonnage régional utilise Tonnage annuel du site (tonne Tonnage quotidien maximal du Fréquence et durée d'utilisatie Rejet continu. Jours d'émission (jours/année) Facteurs environnementaux Facteur de dilution de l'eau do Facteur de dilution de l'eau de Autres conditions opération Part des rejets dans l'air issus cation des mesures de gestion Part des rejets dans les eaux u avant application des mesures Part des rejets dans le sol issu Conditions et mesures techn	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement: es/an): u site (kg/jour): tion : non influencés par la gestion des risc uce locale: mer locale: mer locale: nelles influant sur l'exposition de l'env des procédés (rejet initial avant appli- n des risques): usées issus des procédés (rejet initial se de gestion des risques):	2,6E+03 0,05 130 433 300 ques 10 100 vironnement 0,8 0,1
Facilement biodégradable. Quantités utilisées Part du tonnage européen utili Quantités régionales d'utilisatie Part du tonnage régional utilise Tonnage annuel du site (tonne Tonnage quotidien maximal du Fréquence et durée d'utilisatie Rejet continu. Jours d'émission (jours/année) Facteurs environnementaux Facteur de dilution de l'eau do Facteur de dilution de l'eau de Autres conditions opération Part des rejets dans l'air issus cation des mesures de gestion Part des rejets dans les eaux u avant application des mesures Part des rejets dans le sol issu Conditions et mesures techn les rejets	sée dans la région: on (tonnes/année): ée localement: es/an): u site (kg/jour): tion): non influencés par la gestion des riscuce locale: mer locale: mer locale: nelles influant sur l'exposition de l'entere des procédés (rejet initial avant appliances issus des procédés (rejet initial es de gestion des risques): usées issus des procédés (rejet initial avant se des procédés (rejet initial avant se des procédés (rejet initial avant se des procédés (rejet initial avant	2,6E+03 0,05 130 433 300 ques 10 100 vironnement 0,8 0,1

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

des estimations issues de procédés conventionnels.	14 1 17
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou li	miter les déverse-
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	
danger pour l'environnement causé par eau douce .	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-	0
mination de (%):	
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	1,5E+04
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des ré	glementations lo-
cales et/ou nationales.	_
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déch	ets
Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des ré	glementations lo-

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement	
modèle- EUSES utilisé.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
SECTION 4	CONSEILS FOOK VERIFIER LA CONFORMITE AU

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

30000000434		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	utilisation de produits de netoyage- Industriel	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 7, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ESVOC SpERC 4.4a.v1	
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyagey compris les transferts de l'entrepôt et cou- lée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES		
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur		
Caractéristique du produit			
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.		
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,		
Fréquence et durée d'utilisa	tion		
spécifié autrement).	ennes jusqu'à 8 heures (à moins que		
Autres conditions opération	nelles affectant l'exposition		
la température ambiante (saut	sation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de indication contraire). e base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.		
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques		
Transferts de matière en vracEtablissement non spécialiséPROC8a	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.		
Utiliser dans des systèmes confinésProcédé automa- tique en systèmes (semi) fermés.PROC2	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.		
Utiliser dans des systèmes confinésProcédé automa- tique en systèmes (semi) fermés.Transferts par fûts/	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.		

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

lotsPROC3		
Application de produits de	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée
nettoyage en systèmes fer-	Adodne datie mesare specingae na ete	identifice.
mésPROC2		
Remplissage/préparation de	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
l'équipement à partir des fûts		
ou des conte-		
neurs.Etablissement spécia-		
liséPROC8b		
Utiliser dans des procédés	Assurer une ventilation par extraction au	ıx points d'émission.
par lots confinésTraitement		
par chauffagePROC4		
Dégraissage de petits objets	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiee.
dans une station de net-		
toyagePROC13		EN 107.4
Nettoyage avec des laveurs à basse-pressionPROC10	Porter des gants adaptés répondant à la	a norme EN3/4.
Nettoyage avec des laveurs	éviter les activités avec une exposition o	le plus de 4 heures.
à haute pressionPROC7	Assurer un bon niveau de ventilation gé	nérale ou contrôlée
	(renouvellement d'air de 5 à 15 fois par	heure).
NettoyageSurfacespas de	Porter des gants adaptés répondant à la	norme EN374.
pulvérisationManuelPROC10		
Stockage.PROC1	Stocker la substance à l'intérieur d'un sy	/stème fermé.
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environne	ement
La substance est l'unique stru		
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen utili	sée dans la région:	1
Quantités régionales d'utilisation		5,2E+03
Part du tonnage régional utilise		0,02
Tonnage annuel du site (tonne		1,04E+02
Tonnage quotidien maximal du		5,2E+02
Fréquence et durée d'utilisat		0,22102
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/année	·	300
	non influencés par la gestion des risq	
Facteur de dilution de l'eau do		10
Facteur de dilution de l'eau de		100
	nelles influant sur l'exposition de l'env	
	des procédés (rejet initial avant appli-	0,3
cation des mesures de gestior		0,0
	usées issus des procédés (rejet initial	1,0E-04
avant application des mesures		1,52 01
	is des procédés (rejet initial avant	0
	niques au niveau des procédés (à la so	-
les rejets		50, pour offici
	fèrent selon les sites, on se fondera sur	
des estimations issues de prod	The state of the s	
produce do prod		1

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou li	miter les déverse-
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	
danger pour l'environnement causé par eau de mer .	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-	0
mination de (%):	U
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	iles
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	3,1E+06
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	0.000
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour):	2.000
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des ré	glementations lo-
cales et/ou nationales.	_
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déch	ets
Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des ré	glementations lo-
cales et/ou nationales.	-

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION			
Section 3.1 - Santé			
	util d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen		
estimer les expositions en m	cologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour		

Section 3.2 - Environnement	
modèle- EUSES utilisé.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 24.11.2023 800001005738

Scenario d'exposition - Tra	vanicui
30000000435	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	utilisation de produits de netoyage- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 11, PROC 13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.4b.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES		
Section 2.1		osition du travailleur	
Caractéristique du produit			
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.		
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,		
Fréquence et durée d'utilisa	ation		
Couvre les expositions quotic spécifié autrement).	diennes jusqu'à 8 heu	ıres (à moins que	
Autres conditions opération	nnelles affectant l'e	xposition	
On part du principe d'une util la température ambiante (sau On admet qu'un bon niveau d	uf indication contraire		
Scénarios contributeurs	Mesures de gestic	on des risques	
Remplissage/préparation de partir des fûts ou des contene spécialiséPROC8b	eurs.Etablissement	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Utiliser dans des systèmes confinésProcédé automatique en systèmes (semi) fermés.PROC2 House autre mesure spécifique n'a é tifiée.		Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Utiliser dans des systèmes co automatique en systèmes (se més.Transferts par fûts/ lotsF	emi) fer-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Procédé Semi Automatique (par ex.: Application semi automatique des produits pour les soins et tifiée.			

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

la maintenance des sols)PROC4	
Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs. Etablissement non spécialiséPROC8a	S'assurer que l'opération est effectuée à l'ex- térieur. , ou: assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. change- ments d'air par heure). éviter les activités avec une exposition de plus de 4 heures.
NettoyageSurfacesManuelTrempage, immersion et coulagePROC13	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure).
Nettoyage avec des laveurs à basse- pressionPROC10	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure).
Nettoyage avec des laveurs à haute pressionIn- térieurPROC11	Limiter la teneur de la substance dans le produit à 5%. Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure). Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Nettoyage avec des laveurs à haute pressionEx- térieurPROC11	Limiter la teneur de la substance dans le produit à 5%. S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
NettoyageSurfacesManuelPulvérisationPROC10	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure). Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Application manuelle ad hoc par pulvérisateurs à gachette, trempé, etc.Laminage, BrossagePROC10	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure). Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Application de produits de nettoyage en systèmes fermésPROC4	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Nettoyage des dispositifs médicauxPROC4	Aucune autre mesure spécifique n'a été iden-

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

	tif	iée.	
Stockage.PROC1		Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.	
Section 2.2	Contrôle de l'exposit	ion de l'environn	ement
La substance est l'unique st	ructure		
Facilement biodégradable.			
Quantités utilisées			•
Part du tonnage européen u	itilisée dans la région:		0,1
Quantités régionales d'utilis			520
Part du tonnage régional uti			5,0E-04
Tonnage annuel du site (tor			0,26
Tonnage quotidien maximal			0,712
Fréquence et durée d'utilis			<u> </u>
Rejet continu.			
Jours d'émission (jours/anne	ée):		365
Facteurs environnementa		gestion des risq	ues
Facteur de dilution de l'eau			10
Facteur de dilution de l'eau	de mer locale:		100
Autres conditions opération	onnelles influant sur l'ex	xposition de l'env	rironnement
Part des rejets dans l'air iss			2,00E-02
cation des mesures de gest			,
Part des rejets dans les eau		dés (rejet initial	1,00E-06
avant application des mesur			
Part des rejets dans le sol is	sus des procédés (rejet i	nitial avant	0
Conditions et mesures ted	hniques au niveau des	procédés (à la so	ource) pour éviter
les rejets			
En raisons de pratiques qui		on se fondera sur	
des estimations issues de p			
Conditions et mesures ted	hniques sur le site visa		miter les déverse-
Conditions et mesures tec ments, les émissions dans	chniques sur le site visa s l'air et les rejets dans	le sol.	miter les déverse-
Conditions et mesures ted ments, les émissions dans danger pour l'environnemen	chniques sur le site visa s l'air et les rejets dans it causé par eau de mer .	le sol.	miter les déverse-
Conditions et mesures ted ments, les émissions dans danger pour l'environnemer Eviter les déversements de	chniques sur le site visa s l'air et les rejets dans it causé par eau de mer . substance non diluée dar	le sol.	miter les déverse-
Conditions et mesures ted ments, les émissions dans danger pour l'environnemen Eviter les déversements de eaux usées du site ou les ré	chniques sur le site visa s l'air et les rejets dans it causé par eau de mer . substance non diluée dar ecupérer à ce niveau.	le sol. ns le réseau des	miter les déverse-
Conditions et mesures ted ments, les émissions dans danger pour l'environnemen Eviter les déversements de eaux usées du site ou les ré En cas de rejet vers une sta	chniques sur le site visa s l'air et les rejets dans et causé par eau de mer . substance non diluée dar ecupérer à ce niveau. etion d'épuration publique,	le sol. ns le réseau des , il est inutile de	miter les déverse-
Conditions et mesures ted ments, les émissions dans danger pour l'environnemer Eviter les déversements de eaux usées du site ou les ré En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se	chniques sur le site visa s l'air et les rejets dans et causé par eau de mer . substance non diluée dar ecupérer à ce niveau. etion d'épuration publique, condaire des eaux usées	le sol. ns le réseau des , il est inutile de sur site.	
Conditions et mesures ted ments, les émissions dans danger pour l'environnemer Eviter les déversements de eaux usées du site ou les ré En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se Traiter les rejets dans l'air p	chniques sur le site visa s l'air et les rejets dans et causé par eau de mer . substance non diluée dar ecupérer à ce niveau. etion d'épuration publique, condaire des eaux usées	le sol. ns le réseau des , il est inutile de sur site.	miter les déverse-
Conditions et mesures ted ments, les émissions dans danger pour l'environnemer Eviter les déversements de eaux usées du site ou les ré En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se Traiter les rejets dans l'air p mination de (%):	chniques sur le site visa s l'air et les rejets dans at causé par eau de mer . substance non diluée dar ccupérer à ce niveau. ation d'épuration publique, condaire des eaux usées our atteindre une efficacit	le sol. Ins le réseau des Ins le réseau des Ins le réseau des It inutile de Insur site. It insuré typique d'éli-	0
Conditions et mesures ted ments, les émissions dans danger pour l'environnemer Eviter les déversements de eaux usées du site ou les ré En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se Traiter les rejets dans l'air p mination de (%): Traiter les eaux usées sur s	chniques sur le site visa s l'air et les rejets dans et causé par eau de mer . substance non diluée dar ecupérer à ce niveau. etion d'épuration publique, condaire des eaux usées our atteindre une efficacit ite (avant leur rejet dans l	ns le réseau des , il est inutile de sur site. té typique d'éli-	
Conditions et mesures ted ments, les émissions dans danger pour l'environnemen Eviter les déversements de eaux usées du site ou les ré En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se Traiter les rejets dans l'air p mination de (%): Traiter les eaux usées sur s pour atteindre le niveau exig	chniques sur le site visa s l'air et les rejets dans et causé par eau de mer . substance non diluée dar ecupérer à ce niveau. etion d'épuration publique, condaire des eaux usées our atteindre une efficacit ite (avant leur rejet dans le gé d'élimination de >= (%)	le sol. Ins le réseau des Ins le réseau des le réseau de	0 87,3
Conditions et mesures ted ments, les émissions dans danger pour l'environnemer Eviter les déversements de eaux usées du site ou les ré En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se Traiter les rejets dans l'air p mination de (%): Traiter les eaux usées sur s pour atteindre le niveau exig En cas de rejet vers une sta	chniques sur le site visa s l'air et les rejets dans et causé par eau de mer . substance non diluée dar ecupérer à ce niveau. etion d'épuration publique, condaire des eaux usées our atteindre une efficacit ite (avant leur rejet dans le gé d'élimination de >= (%) etion d'épuration publique.	le sol. ns le réseau des il est inutile de sur site. té typique d'éli- le milieu naturel)): , il est inutile de	0
Conditions et mesures ted ments, les émissions dans danger pour l'environnemer Eviter les déversements de eaux usées du site ou les ré En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se Traiter les rejets dans l'air p mination de (%): Traiter les eaux usées sur s pour atteindre le niveau exig En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se	chniques sur le site visa s l'air et les rejets dans et causé par eau de mer . substance non diluée dar ecupérer à ce niveau. etion d'épuration publique, condaire des eaux usées our atteindre une efficacit ite (avant leur rejet dans le gé d'élimination de >= (%) etion d'épuration publique, condaire des eaux usées	le sol. Ins le réseau des Ins le st inutile de	0 87,3 0
Conditions et mesures ted ments, les émissions dans danger pour l'environnemer Eviter les déversements de eaux usées du site ou les ré En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se Traiter les rejets dans l'air p mination de (%): Traiter les eaux usées sur s pour atteindre le niveau exig En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se Mesures organisationnelle	chniques sur le site visa s'l'air et les rejets dans at causé par eau de mer substance non diluée dar ecupérer à ce niveau. Ition d'épuration publique, condaire des eaux usées our atteindre une efficacit ite (avant leur rejet dans le d'élimination de >= (%) ition d'épuration publique, condaire des eaux usées es visant à éviter/limiter	le sol. In set inutile de sur site. Ité typique d'éli- Ile milieu naturel) Ité inutile de sur site. Ité typique d'éli- Ile milieu naturel) Ité sur site. Iles rejets depuis	0 87,3 0
Conditions et mesures ted ments, les émissions dans danger pour l'environnemer Eviter les déversements de eaux usées du site ou les ré En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se Traiter les rejets dans l'air p mination de (%): Traiter les eaux usées sur s pour atteindre le niveau exig En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se Mesures organisationnelle Ne pas épandre les boues in	chniques sur le site visa s'air et les rejets dans st causé par eau de mer substance non diluée dar cupérer à ce niveau. It in d'épuration publique, condaire des eaux usées our atteindre une efficacit ite (avant leur rejet dans le dé d'élimination de >= (%) it ion d'épuration publique, condaire des eaux usées es visant à éviter/limiter ndustrielles sur les sols ne	le sol. In set inutile de sur site. Ité typique d'éli- Ile milieu naturel) Ité inutile de sur site. Ité typique d'éli- Ile milieu naturel) Ité sur site. Iles rejets depuis	0 87,3 0
Conditions et mesures ted ments, les émissions dans danger pour l'environnemer Eviter les déversements de eaux usées du site ou les ré En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se Traiter les rejets dans l'air p mination de (%): Traiter les eaux usées sur s pour atteindre le niveau exig En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se Mesures organisationnelle	chniques sur le site visa s'air et les rejets dans st causé par eau de mer substance non diluée dar cupérer à ce niveau. It in d'épuration publique, condaire des eaux usées our atteindre une efficacit ite (avant leur rejet dans le dé d'élimination de >= (%) it ion d'épuration publique, condaire des eaux usées es visant à éviter/limiter ndustrielles sur les sols ne	le sol. In set inutile de sur site. Ité typique d'éli- Ile milieu naturel) Ité inutile de sur site. Ité typique d'éli- Ile milieu naturel) Ité sur site. Iles rejets depuis	0 87,3 0
Conditions et mesures ted ments, les émissions dans danger pour l'environnemer Eviter les déversements de eaux usées du site ou les ré En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se Traiter les rejets dans l'air p mination de (%): Traiter les eaux usées sur s pour atteindre le niveau exig En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se Mesures organisationnelle Ne pas épandre les boues in La boue doit être incinérée,	chniques sur le site visa s'l'air et les rejets dans at causé par eau de mer . substance non diluée dar ecupérer à ce niveau. It in d'épuration publique, condaire des eaux usées our atteindre une efficacit ite (avant leur rejet dans le dé d'élimination de >= (%) it ion d'épuration publique, condaire des eaux usées es visant à éviter/limiter ndustrielles sur les sols na stockée ou traitée.	le sol. In ser inutile de sur site. Ité typique d'éli- Ile milieu naturel) Ité sur site. Ile milieu naturel Ile sur site. Ile set inutile de sur site. Iles rejets depuis aturels.	0 87,3 0
Conditions et mesures ted ments, les émissions dans danger pour l'environnemer Eviter les déversements de eaux usées du site ou les ré En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se Traiter les rejets dans l'air p mination de (%): Traiter les eaux usées sur s pour atteindre le niveau exig En cas de rejet vers une sta procéder à un traitement se Mesures organisationnelle Ne pas épandre les boues in	chniques sur le site visa s'l'air et les rejets dans at causé par eau de mer . substance non diluée dar ecupérer à ce niveau. Ition d'épuration publique, condaire des eaux usées our atteindre une efficacit ite (avant leur rejet dans le dé d'élimination de >= (%) Ition d'épuration publique, condaire des eaux usées es visant à éviter/limiter ndustrielles sur les sols na stockée ou traitée.	le sol. In serieseau des In it est inutile de sur site. Ité typique d'éli- Ile milieu naturel) Ite st inutile de sur site. Ile set inutile de sur site. Iles rejets depuis aturels.	0 87,3 0

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%):	87,3
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	550
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour):	2.000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000440		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	Utilisation de produits chimiques agricoles- Activités professionnelles	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 11, PROC 13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d	
Procédés et activités couverts par le scénario	Utilisation de ressources agrochimiques pour vaporisation manuelle ou mécanique, fumage et enfumage ; y compris nettoyage des appareils et élimination des déchets.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.,	
Fréquence et durée d'utilis	ation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que		
spécifié autrement).		
Autres conditions opératio	nnelles affectant l'exposition	
On part du principa d'una util	igation à une température playaddent pas 20°C au desque de	

On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Scénarios contributeurs Mesu		res de gestion des risques	
Transfert / déversement à pa de conteneursEtablissement cialiséPROC8b		Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Opérations de mélange (systemular ouverts) Extérieur PROC4	èmes	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Pulvérisation/production manuelle de brouillardExtérieurPROC11		Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.	
Pulvérisation/production de brouil- lard par machinePROC11		Effectuer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.	
Application manuelle ad hoc par pulvérisateurs à gachette, trempé,		Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

etc.PROC13			
Nettoyage et maintenance de		Aucune autre mesure spécifique n	'a été identifiée.
l'équipementPROC8a			
Elimination des déchetsExtérieur-		Aucune autre mesure spécifique n	'a été identifiée.
PROC8a			
Stockage.ExtérieurPROC1PROC2		Aucune autre mesure spécifique n	'a été identifiée.
Section 2.2	Cont	rôle de l'exposition de l'environne	ement
La substance est l'unique struc		-	
Facilement biodégradable.			
Quantités utilisées			
Part du tonnage européen utilis	sée d	ans la région:	1
Quantités régionales d'utilisation			650
Part du tonnage régional utilisé			0,001
Tonnage annuel du site (tonne			0,65
Tonnage quotidien maximal du			325
Fréquence et durée d'utilisat		V 901 - 2017	1 - 1 - 1
Libération périodique			
Jours d'émission (jours/année)			2
		influencés par la gestion des risq	1 —
Facteur de dilution de l'eau dou	ice lo	ocale.	10
Facteur de dilution de l'eau de			100
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environce l'e			0,05
cation des mesures de gestion			0,00
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial			0,1
avant application des mesures de gestion des risques):			
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rej			0,8
Conditions et mesures techniques au niveau des procédés (à la source) pour éviter			
les rejets	•	,	, , ,
	èren	t selon les sites, on se fondera sur	
des estimations issues de proc			
		s sur le site visant à réduire ou liı	miter les déverse-
ments, les émissions dans l'a			
danger pour l'environnement ca	ausé	par eau de mer .	
Eviter les déversements de sub	ostan	ce non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récup	pérer	à ce niveau.	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de			
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.			
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-			0
mination de (%):			
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)		87,3	
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):			
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de		0	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.			
Mesures organisationnelles	visar	it à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.			
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.			
Conditions et mesures relativ	/65 2	ux stations d'épuration municipa	les
Conditions of mesures relative		ax stations a oparation municipa	100

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Scénario d'exposition - Travailleur

Vernis à base d'eau riche en solvant avec une teneur élevée en pitoisuus particules solides Bombe aérosol Dissolvant (dissolvant pour peinture, colle, papier

peint, adjuvant)

30000001041		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	Applications en couches - consommateur Process à base d'eau.	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC9a Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d	
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris transfert et préparation, enduction au pinceau,vaporisation manuelle et autres procédés) et nettoyage de l'équipement.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES MESURES DE GESTION DES RISQU	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consommateur	
Caractéristique du produit	-	
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeurs > 10 Pa	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations allant jusqu	'à (en %) : 5 %
Quantités utilisées		
pour chaque utilisation, couv	re les quantités allant jusqu'à (en g) :	1.880
Fréquence et durée d'utilis	ation	
couvre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :		1
Exposition (nombre d'heures,	/évenement):	3
Autres conditions opératio	nnelles affectant l'exposition	
Couvre l'utilisation à tempéra	ture ambiante.	
Couvre l'utilisation dans une	pièce d'un volume de 20m3	
Catégories de produits CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATI MESURES DE GESTION DES RISQUES		
Revêtements et peintures, solvants, diluants Peinture murale hydrique au latex	éviter toute utilisation dans des espace mées. éviter toute utilisation avec des	

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environne	ement		
La substance est l'unique structure				
Facilement biodégradable.				
Quantités utilisées				
Part du tonnage européen uti	lisée dans la région:	0,1		
Quantités régionales d'utilisat		260		
Part du tonnage régional utilis	sée localement:	1,0E-04		
Tonnage annuel du site (tonn	es/an):	2,6E-02		
Tonnage quotidien maximal d	lu site (kg/jour):	8,7E-02		
Fréquence et durée d'utilisa	ation			
Rejet continu.				
Jours d'émission (jours/année	e):	300		
Facteurs environnementaux	c non influencés par la gestion des risq	ues		
Facteur de dilution de l'eau de	ouce locale:	10		
Facteur de dilution de l'eau de	e mer locale:	100		
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environnement				
	s des procédés (rejet initial avant appli-	0,8		
cation des mesures de gestio				
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial		0,15		
avant application des mesures de gestion des risques):		0,01		
	Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant			
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales				
	stance des eaux usées via une station	87,3		
d'épuration des eaux usées p				
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application		87,3		
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station				
d'épuration publique) (%):				
Tonnage maximal autorisé su	1,5E+04			
après un traitement complet d	0.000			
Capacité de traitement présul	2.000			
(m3/jour):	Conservation Managed and annual language			

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

30000001044		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	Applications en couches - consommateur Processus à base de solvant.	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC9a Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d	
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris transfert et préparation, enduction au pinceau,vaporisation manuelle et autres procédés) et nettoyage de l'équipement.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consommateur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeurs > 10 Pa	
Concentration de la Substance dans le Mé- lange/l'Article	Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) : 10 %	
Quantités utilisées		
pour chaque utilisation, couvr	e les quantités allant jusqu'à (en g) :	500
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
couvre d'utilisations allant jus	qu'à (fois/jour d'utilisation) :	1
Exposition (nombre d'heures/		
Autres conditions opération	nnelles affectant l'exposition	
Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de 20m3		
Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES DE MESURES DE GESTION DES RISQU	
Revêtements et peintures,	éviter toute utilisation dans des espace	s avecles portes fer-
solvants, diluants Vernis à	mées.	
base d'eau riche en solvant		
avec une teneur élevée en		
pitoisuus particules solides		
éviter toute utilisation avec des fenêtres fermées.		s fermées.

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement	
La substance est l'unique structure		
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen uti	lisée dans la région:	1

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	6,3E+04
Part du tonnage régional utilisée localement:	0,0001
Tonnage annuel du site (tonnes/an):	6,3
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	3,2E+03
Fréquence et durée d'utilisation	
Rejet continu.	
Jours d'émission (jours/année):	2
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risq	ues
Facteur de dilution de l'eau douce locale:	10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:	100
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'env	rironnement
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant appli-	0,8
cation des mesures de gestion des risques):	
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial	0,15
avant application des mesures de gestion des risques):	
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant	0,01
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mescures relatives su traitement externe des déchets	am viva da lavir

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
manus aplantas las avensaitions	de concentration on a stillet llevell ECETOC TDA confindi

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.

Section 3.2 - Environnement	
modèle- EUSES utilisé.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Section 4.1 - Santé		
Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans		

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Date d'impression 01.12.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 24.11.2023 800001005738

Occidend a exposition Travallical		
30000001043		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	utilisation de produits de netoyage - consommateur	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC35 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.4c.v1	
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'exposition générale des consommateurs en de- hors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus entant que lessive et nettoyant, aérosols, revêtements, dégi- vreurs, lubrifiants et assainisseurs d'air.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET	
	MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consomr	nateur
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeurs > 10 Pa	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) : 10 %	
Quantités utilisées		
pour chaque utilisation, couvr	re les quantités allant jusqu'à (en g) :	16
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Sauf indication contraire:		
Exposition (nombre d'heures/	/évenement):	1
couvre d'utilisations allant jus	qu'à (fois/jour d'utilisation) :	3
Couvre les utilisations allant j	usqu'à (jours/an) :	365
Autres conditions opération	nnelles affectant l'exposition	
Couvre l'utilisation à tempéra	ture ambiante.	
Couvre l'utilisation dans des d	conditions normales de ventilation.	
Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro- duits à base de solvants) sprays de nettoyage (net- toyant tout usage, nettoyant	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'utilisation	
sanitaire, nettoyant verrerie)		
	Couvre l'utilisation dans un espace clos d'un volume de 15 m3	
Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro- duits à base de solvants)	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 3 fois/jour d'utilisation	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 07.03.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023 6.2

nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sani- taire, nettoyant sol, net- toyant verrerie, nettoyant tapis, nettoyant métaux)	
	Couvre l'utilisation dans un espace clos d'un volume de 15 m3

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environne	ement
La substance est l'uniqu	ue structure	
Facilement biodégradal	ble.	
Quantités utilisées		
Part du tonnage europé	éen utilisée dans la région:	0,1
	utilisation (tonnes/année):	26
Part du tonnage régiona	al utilisée localement:	5,0E-04
Tonnage annuel du site	e (tonnes/an):	0,01
Tonnage quotidien max	kimal du site (kg/jour):	0,027
Fréquence et durée d'	utilisation	
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/		365
	entaux non influencés par la gestion des risc	ues
Facteur de dilution de l'	eau douce locale:	10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:		100
	érationnelles influant sur l'exposition de l'env	rironnement
	ir issus des procédés (rejet initial avant appli-	0,95
cation des mesures de		
	s eaux usées issus des procédés (rejet initial	0,025
	nesures de gestion des risques):	
	sol issus des procédés (rejet initial avant	0,025
Conditions et mesure	s relatives aux stations d'épuration municipa	les
	la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux us		
	nination dans les eaux usées après application	87,3
	n des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (0.000
	présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	and the same to the second and are a little to	
	s relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination		

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indi-	

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

cation contraire.

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

30000001045	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications de dégivrage et d'antigel - consommateur
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC4 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8d
Procédés et activités couverts par le scénario	dégivrage de véhicules et d'équipement similaire par pulvérisation.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES		
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consomn	nateur	
Caractéristique du produit			
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeurs > 10 Pa		
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations allant jusqu'à	a (en %) : 30 %	
Quantités utilisées			
pour chaque utilisation, couvr	re les quantités allant jusqu'à (en g):	500	
Fréquence et durée d'utilisation			
Exposition (nombre d'heures/évenement):		0,5	
couvre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :		1	
Autres conditions opération	Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition		
Couvre l'utilisation à l'air libre.			
Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES		
Produits antigel et de dégi- vrage	aucunes mesures spécifiques de gestic conditions d'exploitation constatées.	n des risques sur les	

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'e	nvironnement
La substance est l'unique structure		
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen utilisée dans la région:		0,1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):		260
Part du tonnage régional utilisée localement:		0,002
Tonnage annuel du site (tonnes/an):		0,52
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):		260
Fréquence et durée d'utilisation		
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/année):		2
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques		

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

Facteur de dilution de l'eau douce locale:	10	
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:	100	
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environnement		
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant appli-	0,9	
cation des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial	0,05	
avant application des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant	0,05	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales		
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3	
d'épuration des eaux usées publique (%)		
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3	
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station		
d'épuration publique) (%) :		
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000	
(m3/jour):		

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.03.2023

6.2 24.11.2023 800001005738 Date d'impression 01.12.2023

être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.